



Compte Rendu
Permanence mobile marché de La Brède

Mercredi 30 août 2023



INFORMATIONS GENERALES

Dans le cadre de la concertation continue du projet HORIZEO situé à Saucats porté par ENGIE et NEOEN, un cycle de permanences de mobiles de proximité a été organisé sur le territoire d'implantation du projet.

Les objectifs de ces rencontres, étaient :

- D'aller au plus près des habitants du territoire,
- De continuer à informer la population locale à propos du projet et ses évolutions,
- De recueillir les avis, perceptions et idées du public sur des thématiques telles que les effets du projet, les retombées pour le territoire etc.

Pour cela, l'équipe-projet chargée de la concertation était présente afin d'échanger, d'informer et répondre directement aux questions des participants à propos du projet. Monsieur Philippe BERTRAN, garant de la concertation nommé par la CNDP était également présent pour échanger sur la concertation en cours et pour s'assurer du bon déroulement de la rencontre. L'équipe Neorama quant à elle, assurait l'animation de la permanence à travers plusieurs propositions :

- **Le mur à idées**, dont la question était « Quelles sont les attentes et les points d'attention que vous identifiez pour ce projet de développement d'énergie renouvelable ? » : l'animateur s'occupait d'aiguiller le participant et de retranscrire les idées sur des post-it pour les coller ensuite sur le mur, divisé en plusieurs catégories thématiques en fonction de la nature de la contribution.
- **L'administration d'un court questionnaire via Microsoft Forms en micro-trottoir** : l'animateur se déplaçait aux alentours du stand pour administrer un court questionnaire qui permettait de mesurer le niveau de connaissance des habitants sur le projet et les énergies renouvelables, ainsi que recueillir les points de vigilance.
- **La boîte à questions** : en plus d'interagir en direct avec l'équipe projet, les participants avaient la possibilité de poser des questions écrites sur papier pour les laisser dans une boîte sous forme d'urne.

Pour rappel, le lien vers le formulaire : <https://forms.office.com/e/m0PcZxELGZ>.

De la documentation était mise à disposition du public sur le stand de la permanence :

- Les 3 brochures d'information de la concertation continue : le « *Dossier de présentation* », le « *Projet en bref* », et le « *Guide de la concertation continue* » ;
- Une fiche d'information sur le retrait de l'électrolyseur affiché sur l'un des kakémonos ;
- Les 4 fiches thématiques issues du Dossier des Maîtres d'Ouvrage (qui est une synthèse des connaissances dont les maîtres d'ouvrage disposent à propos du projet) :
 - o Le fonctionnement et les services rendus par les batteries de stockage
 - o L'Agri énergie
 - o Le Soleil, notre principal fournisseur d'énergie
 - o Le recyclage des panneaux photovoltaïques
- Le schéma d'implantation du site à date (plan enveloppe) ;
- Les 4 kakémonos de présentation des composantes du projet, des implications du projet, de présentation du projet et des évaluations environnementales.



Cette permanence s'est tenue sur le marché de La Brède le mercredi 30 août 2023 de 9h30 à 11h30. Elle a permis de recueillir 22 questionnaires et 17 contributions sur le mur à idées.

Personnes présentes sur le stand :

Pour l'équipe projet concertation et communication HORIZEO :

- Maud HARRIBEY – Responsable de la concertation et de la communication HORIZEO, ENGIE
- Léa VAUCLAIR – Chargée de concertation et communication HORIZEO, ENGIE

Garants de la concertation continue désignés par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) :

- Philippe BERTRAN, garant CNDP

Pour Neorama :

- Gaëlle TETARD
- Bastien DIJON

Synthèse des réponses au questionnaire micro-trottoir :

Parmi les personnes rencontrées sur le marché :

- 3 personnes habitaient la commune de Saucats
- 14 personnes habitaient les communes de La Brède, de Saint-Selve et de Bordeaux
- 5 personnes étaient des visiteurs habitants Châtelleraut, Loupiac, Reims ou encore l'Aveyron.

Sur les 22 répondants du questionnaire, 13 ont répondu ne pas connaître le projet et considèrent qu'il est important de développer les énergies renouvelables. 9 ont répondu connaître le projet mais aucun d'entre eux n'a répondu connaître ses caractéristiques.

D'après les réponses des 22 personnes ayant répondu qu'elles connaissaient le projet, les 3 points d'attention prioritaires à prendre en compte sont :

1. Les impacts et études environnementales
2. La forêt, la sylviculture et les boisements compensateurs
3. Les composantes du projet

Synthèse des contributions du mur à idées

Les participants étaient invités à donner leur avis concernant les points d'attention et leurs attentes en fonction de différentes thématiques :

- Les composantes du projet ;
- Le territoire et les retombées locales ;
- Les effets du projet et les études environnementales ;
- La gestion des risques ;
- La forêt, la sylviculture et les boisements compensateurs ;
- La concertation ;
- Autres sujets.

Vous trouverez ci-dessous l'extraction brute pour chaque thématique ainsi qu'une proposition de synthèse.

→ **A propos des composantes du projet :**

« D'après mon expérience, la productivité réelle des panneaux est plus faible qu'annoncée. » ; « Quelle sera l'origine des panneaux ? et des matériaux ? » ; « Les batteries, c'est l'avenir pour améliorer le rendement des énergies renouvelables. » ; « Quelle technologie PV sera utilisée ? il faut mettre du tracker. »

Ces contributions traitent la question des matériaux, **l'origine et le rendement des panneaux photovoltaïques**. Elles questionnent également la dimension d'innovation et de technologie derrière l'installation.

➔ **A propos du territoire et des retombées locales :**

« On prive les chasseurs d'une réserve de chasse ».

➔ **A propos des effets du projet et les études environnementales :**

« Comment les zones non-aménagées communiquent entre-elles en termes de biodiversité ? » ; « Tant que ça ne se voit pas depuis la route et que c'est caché, pas de pollution visuelle. »

Les contributions sur ce thème témoignent de l'importance de **prendre en compte la biodiversité et l'impact paysager dans l'élaboration du projet**.

➔ **A propos de la forêt, la sylviculture et les boisements compensateurs :**

« Pourquoi pas sur les zones brûlées ? » ; « Pourquoi ne peut-on pas plutôt faire des panneaux sur les terrains qui ont brûlé ? » ; « Couper un arbre quand on en replante 4, ça ne me pose pas de problème. » ; « Je préfère couper des arbres qui sont déjà destinés à être coupés pour du PV. Il faut des énergies renouvelables » ; « Je préfère voir des arbres que des panneaux. » ; « conflit d'usage des sols, - sylviculture, + zone de chasse ».

Parmi les alternatives au site actuel, **les parcelles brûlées par les incendies de 2022 sont évoquées à plusieurs reprises**.

➔ **A propos de la concertation :**

« Ce n'est pas acceptable qu'un groupe de 30/40 personnes empêchent un projet d'intérêt général » ; « Pourquoi faire de la concertation à ce stade ? est-ce encore utile ? le projet peut-il encore bouger ? ».

➔ **A propos des contributions Autres :**

« J'ai des panneaux solaires chez moi ? je trouve cela positif si on fait attention au paysage » ; « Il faut combiner l'énergie solaire à d'autres types d'énergies. (alternatifs). »

Les autres contributions récoltées exprimaient des avis neutres ou favorables à propos du projet. **L'enjeu de l'intégration paysagère reste toutefois un sujet pour permettre l'acceptabilité du projet**.

Photographie du stand pour la permanence #4 :

